POLITIQUE LINGUISTIQUE

Programme d’éducation intermédiaire du Baccalauréat International



**Juin 2025**

**Introduction**

L'école secondaire de l’Île est située en plein centre-ville de Gatineau. La population de cette ville compte une grande proportion de personnes immigrantes, soit 15,5 %. De plus, la proximité avec la ville d’Ottawa favorise l’acquisition de l’anglais, dont le taux de bilinguisme des citoyens de Gatineau est de 63,5 %[[1]](#footnote-2). Cette réalité linguistique s’entend d’ailleurs dans nos murs, où le français côtoie quotidiennement l’anglais, l’espagnol et l’arabe. Notre principal défi linguistique est d’assurer l’acquisition, la pratique et le goût de vivre en français d’une grande qualité, tout en apprenant des langues seconde et tierce.

**Profil linguistique**

L’École secondaire de l’Île (ÉSDÎ) accueille plus de 40 nationalités différentes dans un milieu scolaire regroupant des élèves dans son programme “***ExplorAction”*** (profil régulier, d’adaptation scolaire, PACTE, DEFI, TSA, d’accueil - francisation) et du **PEI**. La langue maternelle principale des élèves est le français, mais elle côtoie plus d’une vingtaine d’autres langues.

Voici un aperçu du profil linguistique (langue maternelle) des élèves de l’ESI pour l’année scolaire 2024-2025 :

Français : 802 élèves

Anglais : 84 élèves

Arabe : 138 élèves

Espagnol : 72 élèves

Autres : 215 élèves

**Obligations légales**

1. La Loi sur l’instruction publique : l’article 22[[2]](#footnote-3) confère à tous les enseignants les responsabilités de prendre des mesures pour promouvoir la qualité de la langue écrite ou parlée; les articles 112 et 210 précisent l’obligation que la Commission scolaire à offrir des services éducatifs en français.
2. Le ministère de l’Éducation et de l’Enseignement Supérieur (MEES) du Québec est l’organisme qui gère et met en place les différents programmes obligatoires dans le milieu de l’éducation québécois. Notre école respecte et favorise l’apprentissage de ces programmes par le biais, notamment, des cours de français enseignés à tous les niveaux secondaires[[3]](#footnote-4).
3. La politique de valorisation de la langue française de la CSSPO à comme but de “promouvoir et valoriser la langue française, comme langue commune et officielle, et assurer sa survie et son rayonnement[[4]](#footnote-5)”.
4. Le programme d’éducation intermédiaire: des principes à la pratique
5. Guide d’acquisition de langues

**Politique d’enseignement des langues**

Les sections suivantes montrent ce qui constitue une bonne pratique dans son contexte. Elles ont pour but de confirmer que le français demeure la langue commune de l’école, tout en respectant le droit à un enseignement multilingue. Le document des Normes et modalités de l’École secondaire de l’Île (en cours de révision et disponible sur le site Web de l’école) atteste que la responsabilité de qualité de la langue française est la responsabilité partagée par tous les intervenants de l’école et des élèves.

**1- Politique concernant la langue d’enseignement: français.**

L’école secondaire de l’Île se fait un devoir de toujours respecter les programmes obligatoires et s’efforce de faire rayonner la langue française dans tous ses secteurs. Par exemple, dès la première année du secondaire, les élèves ont accès à un guide méthodologique qui leur permet de présenter et de référencer leurs travaux de manière uniforme et ce, tout au long de leurs années au PEI. Il est possible de télécharger ce guide sur le site Web de l’établissement. En plus, dans tous les travaux écrits, une attention particulière est accordée pour le respect de la méthodologie.

Aussi, tous les acteurs de notre milieu scolaire portent une attention particulière au français. Ainsi, notre projet éducatif inclut des objectifs qui visent à définir la vision de l’école quant à l’importance de la réussite des élèves en matière d’apprentissage de la langue française. En effet, l’un des objectifs est d’augmenter la moyenne des élèves en français afin de favoriser la diplomation à la fin du parcours scolaire au secondaire[[5]](#footnote-6).

Notre école travaille activement à faire de la langue et la littérature partie intégrante de l’apprentissage des élèves par les activités et ressources suivantes :

* Un enseignement et environnement où les échanges ont lieu en français;
* Un service de francisation et de classe d’accueil aux nouveaux arrivants;
* Une attention particulière est portée à la qualité de la langue dans les communications écrites et verbales pour toute l’équipe-école;
* Des outils de communication communauté école en français (bulletin, portail, médias sociaux)
* Pour les élèves en provenance des classes d’accueil, accès à des ouvrages de soutien linguistiques et numériques. Il peut s’agir de dictionnaires ou de grammaires. Par exemple, si mentionné au plan d’intervention, un dictionnaire ***langue maternelle de l’élève / français*** (pour la traduction) peut être consulté durant les évaluations;
* Activités faisant la promotion de la langue française : journal étudiant, concours littéraires, radio étudiante avec un contenu francophone à plus de 80 %, etc. ;
* Présence d’heures de tutorat dans certaines classes afin de soutenir les élèves en difficulté ;
* Récupérations le midi ;
* Accès à une bibliothèque possédant un grand choix d’œuvres de qualité ; manuels scolaires et dictionnaires récents disponibles dans tous les locaux ;
* Utilisation d’un guide méthodologique de la première à la cinquième secondaire;
* Enrichissement sous d’autres thématiques comme le théâtre, la poésie, l’étymologie et la littérature. La grille de présentation de l’enrichissement du programme de français est placée en annexe de ce document ;
* Participation des élèves à des représentations culturelles à chaque année scolaire ;
* Accueil d’élèves en échange linguistique en séjour d’un an ;
* Six pages de référence à l’intérieur de l’agenda scolaire pour soutenir les élèves dans leur écriture et leur lecture quotidiennes.

**2. Politique concernant l’acquisition de langue: anglais et espagnol.**

* L'enseignement de l’anglais enrichi de la 1re à la 5e secondaire;
* Accès à une grande sélection de livres de différents genres à la bibliothèque;
* Accès aux dictionnaires, grammaires et autres outils de soutien linguistiques en format numérique ou papier;
* Pour les élèves en provenance des classes d’accueil, accès à des ouvrages de soutien linguistiques et numériques. Il peut s’agir de dictionnaires ou de grammaires. Par exemple, si mentionné au plan d’intervention, un dictionnaire ***langue maternelle de l’élève / anglais ou espagnol*** (pour la traduction) peut être consulté durant les évaluations;
* Possibilité de voyage dans une ville de culture anglophone (au moment d’écriture, nous avons encore des restrictions sanitaires dues aux conditions pandémiques);
* Récupération;
* Activités découvertes de la culture hispanophone (cours de danse et restaurant);

**Droits et responsabilités des membres de l’établissement**

**Responsabilité de la direction, de l’équipe de coordination, des enseignants et du personnel professionnel**

* Révision annuelle et diffusion (site Web, communication aux parents) de la politique linguistique
* Former les nouveaux enseignants
* Utiliser les guides matières en ***Langue et littérature*** et ***Acquisition de langues*** pour la planification de l’enseignement ainsi que l’évaluation.
* Encourager et utiliser les services et les ressources de la bibliothèque.

**Extrait du document Normes et modalités d’évaluation et des apprentissages :**

|  |  |
| --- | --- |
| **6.1 La qualité de la langue française est une responsabilité partagée par tous les intervenants de l’école et par les élèves.**Réfère à 2.3.8.1 (LIP) | * + 1. L’ensemble des intervenants scolaires est mis à contribution dans la promotion de la qualité de la langue parlée et écrite.
		2. Une attention particulière sera portée sur la qualité de la langue dans les travaux.
		3. Les élèves de chaque cycle sont invités à promouvoir la qualité de la langue parlée et écrite dans l’école.

L’enseignant se réserve le droit de refuser un travail qui présente trop de lacunes au niveau de la langue française. L’élève aura la possibilité de remettre une copie corrigée de son travail dans un délai fixé par l’enseignant. |

**Implication des parents**

* Valoriser la qualité de la langue d’enseignement dans la vie de tous les jours : les parents peuvent choisir de discuter plus souvent à la maison en français ou si leur niveau de maitrise est insuffisant, demander à leur adolescent de traduire une conversation qu’ils ont ensemble en français.
* Participer aux rencontres de parents (d’information en début d’année scolaire et rencontres de bulletins) afin de bien comprendre les objectifs et implications des cours de français, anglais et espagnol;
* Encourager l’utilisation de stratégies enseignées pour améliorer la qualité de la langue;
* Encourager le visionnement de contenu en langues anglaise et espagnole afin d’encourager la compréhension;
* Demander, lors de rencontres avec les enseignants, quelles sont les meilleures stratégies à adopter en vue de favoriser la consolidation de la langue française et l’acquisition d’une langue seconde et tierce.

**RÉVISION ET DIFFUSION DE LA POLITIQUE D’ÉVALUATION**

Processus de révision

Cette politique est révisée tous les ans par l’équipe de coordination et la direction-adjointe. Elle est ensuite soumise à l’approbation aux enseignants du PEI qui peuvent suggérer des modifications. Elle est ensuite publiée sur le site web de l’école. La présente politique est harmonisée avec les *Normes et modalités* de l’école.

Processus de diffusion

La dernière version à jour de la politique est placée sur le site de notre école et est donc disponible pour tous les membres de la communauté de l’ESI. De plus, un courriel est envoyé aux parents pour en suggérer la lecture et s’y référer au besoin. La politique est également présentée à l’ensemble du personnel de l’école lors des réunions générales en début d’année. Dans la cadre des rencontres de planification elle sert de cadre pour l’enseignement des matières et l’orientation des différents projets. La politique d’évaluation (comme toutes les autres politiques au PEI)

**DIFFUSION DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES**

Le régime pédagogique demande la diffusion de certains documents. Voir le document des *Normes et modalités* au point 1.1.3.

**DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION**

Juin 2025

Bibliographie

CSS des Portages de l’Outaouais. (31 janvier 2022).  [*La politique relative à l’organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage du Centre De Services Scolaire des Portages de l’Outaouais*](https://www.csspo.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2022/02/22-02-02_40-12-20-Politique-des-services-EHDAA-adoptee-31-janvier-2022.pdf). Secteur Jeune – (40-12-20).

ÉCOLE SECONDAIRE DE L’ÎLE (2025). [*Normes et modalités d’évaluation des apprentissages*](https://ile.csspo.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/sites/32/2024/11/Normes-et-modalites-2024-2025.pdf) Gatineau (Québec).

ÉCOLE SECONDAIRE DE L’ÎLE (2014) *Plan intégrateur du plan de réussite et de la stratégie d’intervention. Agir autrement*. Gatineau (Québec).

ÉCOLE SECONDAIRE DE L’ÎLE (2025). *Projet éducatif 2023-2027*. Gatineau (QC), [Projet-educatif-2023-2027.pdf (gouv.qc.ca)](https://ile.csspo.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/sites/32/2024/05/Projet-educatif-2023-2027.pdf)

Ministère de l’Éducation du Québec (2004). *Le plan d’intervention... au service de la réussite de l’élève.* Le cadre de référence pour l’établissement des plans d’intervention, Québec.

Ministère de l’éducation (2021). *Différenciation pédagogique,* Soutenir tous les élèves pour favoriser leur réussite éducative. 27 pages.

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, Site web du BI, 2005, [www.ibo.org](http://www.ibo.org/)

Organisation du Baccalauréat international (2008), *Directives d’élaboration d’une politique linguistique*. Cardiff (Pays de Galles), Organisation du Baccalauréat international, 5 pages.

Organisation du Baccalauréat international (2014). *Le programme d’éducation intermédiaire : des principes à la pratique.* Cardiff (Pays de Galles), Organisation du Baccalauréat international, 152 pages.

Organisation du Baccalauréat international, (2020). *Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes*. Cardiff (Pays de Galles), Organisation du Baccalauréat international, 49 pages.

Organisation du Baccalauréat International (2019). *Répondre aux divers besoins éducationnels des élèves dans la salle de classe*. Cardiff, Pays de Galles CF23 8GL Royaume-Uni. (60 pages)

1. Les statistiques proviennent du site Web de la ville de Gatineau consulté en ligne le 26 juin 2024: [La diversité culturelle à Gatineau - Ville de Gatineau](https://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=guichet_municipal/inclusion_diversite_vivre_ensemble/portrait_diversite_culturelle#:~:text=La%20population%20de%20Gatineau%20compte,%2C5%20%25%20de%20personnes%20immigrantes.)

Le générique masculin est utilisé ici sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.  [↑](#footnote-ref-2)
2. Peut être consulté au https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/i-13.3#:~:text=L'%C3%A9l%C3%A8ve%20ou%2C%20s',le%20mieux%20%C3%A0%20leur%20pr%C3%A9f%C3%A9rence. [↑](#footnote-ref-3)
3. Il est possible de retrouver toute l’information concernant les programmes d’éducation du français développés par le MEES sur leur site web à l’adresse suivante : <http://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/programmes-detudes> [↑](#footnote-ref-4)
4. Consulter au https://www.csspo.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Documents/Politiques\_et\_reglements/doc\_politique\_valorisation\_langue\_francaise.pdf [↑](#footnote-ref-5)
5. Il est possible de consulter le projet éducatif de l’établissement à l’adresse suivante : [Projet-educatif-2023-2027.pdf (gouv.qc.ca)](https://ile.csspo.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/sites/32/2024/05/Projet-educatif-2023-2027.pdf) [↑](#footnote-ref-6)